



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 novembre 1998

Conseillers en exercice : 44

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Novembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 Novembre 1998

**Avenants n° 1 aux marchés de travaux du CAMJI et de la Maison
Communale Pour l'Emploi**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA

DELIBERATION D98463

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 novembre 1998

Centre d'Etudes Urbaines

**Avenants n° 1 aux marchés de travaux du CAMJI et de la Maison
Communale Pour l'Emploi**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale, et par la Commission d'Appel d'Offres,

Par délibération du 27 février 1998 a été approuvé le montant des marchés de travaux du CAMJI et de la Maison Communale Pour l'Emploi.

La mise en oeuvre des travaux a débuté le 30 mars 1998.

Des éléments initialement prévus démolis ont pu être conservés. Par ailleurs, des spécificités techniques nous ont été demandées par le Bureau d'Etudes entraînant des prestations complémentaires sur les lots ossature métallique et charpente bois traditionnel.

Le montant initial des travaux est de 10 987 876 F TTC.

La modification sur les lots s'établit comme suit :

Titulaires	Lots	montant initial	avenant n° 1	Montant modifié
POUGNAND	Lot n° 2A - charpente bois fermette	159 899,28	- 48 017,59	111 881,69
PRET	Lot n° 2B - ossature métallique	234 309,48	+ 33 595,99	267 905,47
FAMOB	Lot n° 2C - charpente bois traditionnel	279 719,46	+ 51 987,16	331 706,62
Total		673 928,22	+ 37 565,56	711 493,78

Le montant des marchés de travaux s'établit donc à : 11 025 441,56 F TTC

Il est précisé que les travaux décrits précédemment entraîne une moins value sur le lot Gros Oeuvre qui sera constaté ultérieurement.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants n° 1 aux marchés de travaux CAMJI/MCPE et autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer lesdits avenants.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)